

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ACA FRANCE

Exercice du 17/06/2016 au 30/12/2016

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Classification AMF : Actions françaises

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

De classification « actions françaises », le fonds qui a pour objectif de gérer de façon discrétionnaire un portefeuille, est investi en actions françaises, en vue de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice CAC All-Tradable (en cours de clôture et dividendes nets réinvestis) sur un horizon d'investissement de 5 ans. La stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille diversifié composé de valeurs françaises (30 lignes au minimum) et susceptible de s'émanciper significativement de son indice de référence.

Le Fonds est en permanence investi au minimum à hauteur de 75 % de son actif net en actions françaises et autres titres assimilés éligibles au PEA.

Indicateur de référence

Les performances du Fonds sont comparées à l'évolution de l'indice CAC All-Tradable (FR0003999499), en cours de clôture et dividendes nets réinvestis.

Cet indice a pour objet de représenter l'évolution du marché constitué de l'ensemble des valeurs négociables auprès d'Euronext Paris (sélectionnées sur la base de leurs capitalisations flottantes avec une contrainte de taux de rotation annuel ajusté du flottant de 20 % minimum), ainsi que dans ses composantes économiques, offrant ainsi un instrument de référence à long terme pour la gestion des fonds investis en actions françaises. Il comprend les 250 premières capitalisations de l'indice CAC All-Shares. (Pour plus d'informations sur cet indice : www.euronext.com). Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Les investissements dans les entreprises sont réalisés selon des pondérations qui ne sont pas fonction du poids relatif de chaque société dans l'indice.

Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice de référence. Toutefois, du fait de sa nature discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas vocation à reproduire cet indice que ce soit en terme sectoriel ou de pondération par émetteurs.

La performance du FCP est calculée nette de toute taxe, commission et frais.

Stratégie d'investissement

La construction du portefeuille s'appuie sur une analyse « bottom up » basée notamment sur les critères suivants : les perspectives de développement du chiffre d'affaires (potentiel des marchés, position concurrentielle, opportunités de croissance externe, sensibilité à la conjoncture...), la qualité des marges, la rentabilité des capitaux investis et des fonds propres, la capacité à autofinancer la croissance, la solidité du bilan, la qualité des dirigeants, etc. Une analyse « top down » concernant l'évolution de l'activité économique, des devises et des taux, détermine le profil des valeurs privilégiées. Des thèmes d'investissements transversaux amènent à mettre l'accent sur certaines valeurs, et des investissements opportunistes sont également envisageables en réaction à des aberrations de marché. Le gérant intervient sur les actions de tous types de capitalisations boursières, y compris les petites et moyennes. La part des petites et moyennes capitalisations est au plus égale à 50% de l'actif net. Sont considérées par la société de gestion comme petites et moyennes capitalisations, les valeurs de l'indice CAC® All-Tradable hors celles de l'indice SBF 120. Sont autorisés, en couverture du risque actions exclusivement : (i) les interventions sur les instruments financiers à terme négociés sur un marché, dans la limite de 100 % de l'actif et (ii) les investissements en titres intégrant des dérivés dans la limite de 10 % de l'actif.

Les interventions sur instruments dérivés et titres intégrant des dérivés portent exclusivement sur des instruments financiers à terme simples.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie du Fonds ou dans les périodes où le gérant anticipe une baisse du marché actions français, le gérant peut avoir recours à des obligations, des titres de créances, dépôts et instruments du marché monétaire de qualité de crédit « Investment Grade » (ex : notation au moins

égale à BBB- chez S&P, Moody's ou Fitch) ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations émises par des agences de notation. L'investissement en produits de taux est limité à 25 % de l'actif.

Le portefeuille peut être investi en parts ou actions d'organismes de placement collectif français, OPCVM ou FIA accessibles aux OPCVM, de diverses classifications, dans la limite de 10 % de l'actif, que ce soit en complément des expositions action ou taux, ou au titre du placement des liquidités.

Le risque de change est en permanence limité à 10 % de l'actif.

Profil de risque

Risque de liquidité (les investissements en petites et moyennes capitalisations sont par nature négociés sur des marchés moins actifs que les grandes valeurs cotées) et (ii) impact des techniques telles que des produits dérivés (les stratégies sur instruments dérivés peuvent entraîner à la baisse, sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés).

COMMENTAIRE DE GESTION

ACA FRANCE

L'année 2016 a été celle des surprises. Son principal enseignement aura été la capacité des marchés actions à encaisser les chocs politiques. Trois échéances redoutées des investisseurs ont tous débouchés sur le scénario du pire. Pourtant les résultats sortis des urnes ont été à chaque fois digérés par les indices boursiers. Le premier en trois semaines, le deuxième en trois jours et le troisième... en trois heures.

La première surprise désagréable est venue d'outre-Manche, le vendredi 24 juin. Le vote en faveur du Brexit, autrement dit en faveur de la sortie du Royaume-Uni de L'Union européenne, a déclenché une panique boursière, le CAC 40 par exemple, chutant de 8% dans la journée, sa deuxième baisse la plus forte depuis la création de l'indice en 1988. Les banques et les valeurs automobiles ont particulièrement souffert. L'effondrement économique redouté n'ayant finalement pas eu lieu, en partie grâce à l'action énergique de la Banque d'Angleterre, les indices boursiers ont regagné tout le terrain perdu courant juillet.

Le deuxième événement, inimaginable quelques semaines plus tôt, a été l'élection de Donald Trump 45^e président des Etats-Unis, le 8 novembre. Les marchés qui avaient baissé les semaines précédentes en raison de la remontée du candidat républicain dans les sondages se sont très vite ressaisis. L'élection de Donald Trump, en laissant espérer une politique de grands travaux, des baisses d'impôts et une dérégulation bancaire susceptibles de doper croissance et inflation a accéléré le retour des investisseurs vers les secteurs concernés.

La troisième mauvaise nouvelle, le dimanche 4 décembre, a été le résultat du référendum italien rejetant massivement le projet de réforme constitutionnelle de Mattéo Renzi qui a démissionné dans la foulée, ouvrant ainsi une période d'incertitude politique dans la péninsule. Ce n'était qu'une demi surprise. Les marchés ont d'ailleurs terminé la séance du lundi 5 décembre dans le vert.

Pourtant 2016 aura été globalement un bon cru boursier. Exprimé en euro l'indice MSCI World, représentatif de l'ensemble des bourses mondiales a progressé de 8,8%,

grâce notamment aux places du continent américain, notamment Wall Street qui, mesuré par le Dow Jones a progressé de 16,9%. En Europe, la bourse de Londres a affiché une hausse 14,4% en euros selon le FTSE 100, tandis que les marchés de la zone euro ont dû se contenter d'une quasi stabilité selon l'Eurostoxx (+1,5%).

C'est grâce à l'économie que l'année boursière s'est bien terminée alors qu'elle avait très mal commencé.

Dès le 4 janvier, en effet, la publication d'un indice chinois faisant craindre un effondrement de l'économie de l'Empire du Milieu a fait plonger les marchés actions. L'effondrement des cours du pétrole et les inquiétudes concernant le secteur bancaire ont également pesé. C'est ainsi que le CAC 40 entraîné notamment par la Bourse de Shanghai a fortement baissé pour toucher un plancher le 12 février, en recul de plus de 16% par rapport au niveau de fin 2015.

Même si les statistiques chinoises ultérieures n'ont pas montré de réelle embellie, la situation ne s'est pas dégradée outre mesure. Les mesures de relance prises en Chine ont également contribué à rassurer les investisseurs. D'où le rebond du prix du pétrole et plus généralement des matières premières à partir de la mi-février.

S'agissant plus particulièrement du pétrole, la hausse du cours a été confortée par l'accord obtenu au sein de l'OPEP associée à des pays extérieurs au cartel, visant à resserrer les vannes, à l'issue des réunions de septembre à Alger et de décembre à Vienne.

D'où la hausse des valeurs des secteurs amonts à l'instar des entreprises de produits de base et des compagnies pétrolières dont les indices Eurostoxx concernés ont terminé l'année en progression respectivement de 51% et 19% signant ainsi les deux meilleures performances sectorielles de l'année au sein de la zone euro.

Les craintes de déflation se sont progressivement estompées, notamment au sein de la zone euro, suite au rebond des matières premières mais aussi compte tenu des politiques menées par les banques centrales.

En mars la BCE, en annonçant une nouvelle baisse des taux ainsi qu'une augmentation des achats d'actif et des opérations de refinancement ciblées, a rassuré quant à sa détermination à juguler la menace déflationniste. Cette détermination a été réaffirmée en décembre par l'annonce d'une prolongation du programme de soutien aux économies de la zone euro.

La confirmation de la politique de la FED qui a relevé de 25 points de base sa fourchette de taux en décembre et qui a évoqué à cette occasion la perspective de trois relèvements en 2017, a accentué le mouvement de repentification de la courbe des taux dopant ainsi le cours des banques. Le vote sur le renflouement des banques italiennes ainsi que le règlement du contentieux de Deutsche Bank et du Crédit Suisse avec la justice américaine ont également contribué à améliorer la perception du secteur par les investisseurs.

Ainsi, le cours des banques au sein de la zone euro, après un début d'année catastrophique, a nettement rebondi depuis l'été, terminant néanmoins l'année en baisse de 8%, deuxième plus mauvaise performance sectorielle annuelle selon l'indice Eurostoxx concerné.

Plus généralement la reflation des économies, amorcée début 2016 par la fin de la baisse des cours des commodités et poursuivie cet été par l'amorce de rebond des taux obligataires s'est traduite par une rotation des investissements sur les marchés boursiers.

Elle a conforté le regain d'intérêt pour des actifs plus risqués comme les valeurs décotées qui se sont comportées plus favorablement que les valeurs de croissance depuis l'été dernier. A cet égard, les secteurs cycliques et/ou supposés bénéficier d'une hausse des taux longs, voire du rebond du dollar, ont été privilégiés au détriment des secteurs considérés défensifs. D'où le bilan 2016 nettement positif au sein de la zone euro des secteurs de l'industrie (+12%), des biens de consommation cycliques (+12%) ainsi que de la construction (+10%).

A contrario les valeurs réputées endettées comme les entreprises de services aux collectivités ou bien les opérateurs télécoms ainsi que celles du secteur des biens de consommation non cycliques sont restées à la traîne. Cela aura été particulièrement vrai du secteur boisson et alimentation en baisse de plus de 8% plus mauvaise performance sectorielle de l'année au sein de l'indice Eurostoxx.

Au global, les débats sur la déflation et la stagnation séculaire ont cédé la place courant 2016 à ceux sur la reflation, favorisée par un prix du pétrole plus élevé, dans un contexte de reprise progressive de l'économie mondiale.

S'agissant de la zone euro, la croissance reste poussive mais bénéficie d'une dynamique endogène grâce à la reprise du crédit, l'amélioration de l'emploi et plus généralement la baisse de l'aversion pour le risque. Elle pourrait également être soutenue à l'avenir par des politiques budgétaires pro-cycliques.

En tout cas le solde des prévisions de résultats des entreprises cotées de l'Eurostoxx est revenu depuis peu en territoire positif, ce qui est encourageant.

L'avenir nous dira si 2016 s'avèrera avoir été une année charnière, marquant ainsi la fin d'un cycle haussier de plus de 30 ans sur les marchés obligataires. Les marchés actions, dont le seul moteur de progression depuis le changement de politique monétaire initié par M. Mario Draghi en 2012, a été la hausse des multiples de capitalisation, vont désormais avoir besoin d'une confirmation de la reprise économique en cours pour franchir une nouvelle étape de hausse.

Dans cet environnement, la VL du fonds...

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Information complémentaire

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

RAPPORT COMPTABLE AU 30/12/2016

ACA FRANCE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

ACA a établi et mis en œuvre une procédure de sélection des intermédiaires lui permettant d'obtenir, pour les ordres de ses clients, le meilleur résultat possible.

Cette politique se traduit par les principes suivants :

- La société sélectionne les courtiers et contreparties conformément aux règles applicables ;
- La liste des courtiers et contreparties autorisés est mis à jour régulièrement et diffusée à l'ensemble du personnel concerné ;
- Les courtiers et contreparties sont évalués au moins annuellement pour vérifier que les critères de choix sont toujours valables ;
- La qualité d'exécution des courtiers et contreparties fait partie des critères d'évaluation.

Elle est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evénements au cours de la période

17/06/2016 : Création

08/11/2016 : Caractéristiques comptables : Démarrage de la part I (FR0013143781)

Politique de rémunération

La société ACA Asset Management Company & Associés a mis en place une politique de rémunération visant à assurer une cohérence entre les comportements des professionnels employés et les objectifs à long terme de la société de gestion et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise. Les principes et les modalités de la politique de rémunération sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande.

BILAN ACTIF

	30/12/2016
Immobilisations nettes	0,00
Dépôts et instruments financiers	5 829 959,88
Actions et valeurs assimilées	5 829 959,88
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 829 959,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Contrats financiers	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
Créances	5 562,59
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	5 562,59
Comptes financiers	193 815,58
Liquidités	193 815,58
Total de l'actif	6 029 338,05

BILAN PASSIF

	30/12/2016
Capitaux propres	
Capital	6 252 839,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-197 586,30
Résultat de l'exercice (a, b)	-36 360,75
Total des capitaux propres	6 018 892,36
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>	
Instruments financiers	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Contrats financiers	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Dettes	10 445,69
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	10 445,69
Comptes financiers	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
Total du passif	6 029 338,05

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2016
Opérations de couverture	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagements de gré à gré	
Total Engagements de gré à gré	0,00
Autres engagements	
Total Autres engagements	0,00
Total Opérations de couverture	0,00
Autres opérations	
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagements de gré à gré	
Total Engagements de gré à gré	0,00
Autres engagements	
Total Autres engagements	0,00
Total Autres opérations	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2016
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	21 002,59
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (I)	21 002,59
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00
Charges sur dettes financières	273,61
Autres charges financières	0,00
TOTAL (II)	273,61
Résultat sur opérations financières (I - II)	20 728,98
Autres produits (III)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	53 451,80
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-32 722,82
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-3 637,93
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-36 360,75

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 6 mois et 12 jours (date de création 17/06/2016)

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : distribution et/ou capitalisation

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : distribution et/ou capitalisation

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0013143773	2,16 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013143781	1,2 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0013143773	Néant
I	FR0013143781	Néant

Commission de surperformance

Part FR0013143773 R

20 % TTC de l'écart positif entre la performance du fonds et celle de son indice CAC® All-Tradable (dividendes nets réinvestis).

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance.

La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice du Fonds.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (calculé dividendes nets réinvestis) du Fonds et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20 % TTC de la performance au-delà de l'indice CAC® All-Tradable, dividendes nets réinvestis, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de performance négative, cette commission de surperformance sera limitée à 1,5 % de l'Actif Net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul. Par exception, la première période de calcul commencera à la date de lancement du Fonds et se terminera à la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Part FR0013143781 I

20 % TTC de l'écart positif entre la performance du fonds et celle de son indice CAC® All-Tradable (dividendes nets réinvestis).

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance.

La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice du Fonds.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (calculé dividendes nets réinvestis) du Fonds et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20 % TTC de la performance au-delà de l'indice CAC® All-Tradable, dividendes nets réinvestis, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de performance négative, cette commission de surperformance sera limitée à 1,5 % de l'Actif Net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul. Par exception, la première période de calcul commencera à la date de lancement du Fonds et se terminera à la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement
De 0 à 0,48% TTC du brut de la négociation. Prélèvement sur chaque transaction

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2016
Actif net en début d'exercice	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 482 045,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-58 364,64
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 988,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-72 966,61
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00
Frais de transaction	-57 202,02
Différences de change	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	744 114,36
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>744 114,36</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-32 722,82
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
Actif net en fin d'exercice	6 018 892,36

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	193 815,58	3,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	193 815,58	3,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2016
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2016
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2016
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-36 360,75
Total	-36 360,75

	30/12/2016
II PART CAPI I	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-63,25
Total	-63,25
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	
Distribution unitaire	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt	0,00
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

	30/12/2016
R1 PART CAPI R	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-36 297,50
Total	-36 297,50
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	
Distribution unitaire	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt	0,00
Provenant de l'exercice	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes
	30/12/2016
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-197 586,30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-197 586,30

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes
	30/12/2016
II PART CAPI I	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-384,70
Total	-384,70
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	
Distribution unitaire	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes
	30/12/2016
R1 PART CAPI R	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-197 201,60
Total	-197 201,60
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	
Distribution unitaire	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
17/06/2016	R1 PART CAPI R *	1 859 600,00	18 596,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/11/2016	II PART CAPI I*	100 000,00	1,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2016	II PART CAPI I**	108 884,50	1,00	108 884,50	0,00	0,00	0,00	-447,95
	R1 PART CAPI R**	5 910 007,86	52 453,00	112,67	0,00	0,00	0,00	-4,45

* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

**Durée exceptionnelle de 6 mois et 13 jours

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1,00000	100 000,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	1,00000	100 000,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1,00000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	53 014,00000	5 382 045,90
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-561,00000	-58 364,64
Solde net des Souscriptions / Rachats	52 453,00000	5 323 681,26
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	52 453,00000	

COMMISSIONS

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2016
FR0013143781 II PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	177,87
Pourcentage de frais de gestion variables	0,55
Commissions de surperformance (frais variables)	82,47
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2016
FR0013143773 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,16
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	53 191,46
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2016
Créances	Coupons et dividendes	5 562,59
Total des créances		5 562,59
Dettes	Frais de gestion	10 445,69
Total des dettes		10 445,69
Total dettes et créances		-4 883,10

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	5 829 959,88	96,86
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	5 829 959,88	96,86
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	5 562,59	0,09
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-10 445,69	-0,17
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	193 815,58	3,22
DISPONIBILITES	193 815,58	3,22
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	6 018 892,36	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			5 829 959,88	96,86
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			5 829 959,88	96,86
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			5 829 959,88	96,86
TOTAL FRANCE			5 670 705,88	94,21
FR0000032658 SYNERGIE	EUR	3 550	124 250,00	2,06
FR0000035164 BENETEAU	EUR	12 600	173 250,00	2,88
FR0000039299 BOLLORE	EUR	30 000	100 500,00	1,67
FR0000051732 ATOS	EUR	1 500	150 375,00	2,50
FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL	EUR	350	136 500,00	2,27
FR0000071946 ALTEN	EUR	1 900	126 768,00	2,11
FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	1 850	126 577,00	2,10
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	7 800	178 542,00	2,97
FR0000120271 TOTAL	EUR	9 119	444 277,68	7,36
FR0000120321 OREAL	EUR	1 140	197 676,00	3,28
FR0000120354 VALLOUREC	EUR	29 000	189 950,00	3,16
FR0000120578 SANOFI	EUR	5 000	384 500,00	6,39
FR0000120628 AXA	EUR	13 100	314 203,50	5,22
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	1 300	235 820,00	3,92
FR0000121220 SODEXO	EUR	900	98 280,00	1,63
FR0000121261 MICHELIN	EUR	1 120	118 384,00	1,97
FR0000121329 THALES	EUR	1 200	110 556,00	1,84
FR0000121667 ESSILOR INTL	EUR	850	91 247,50	1,52
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	3 100	137 190,50	2,28
FR0000125338 CAP GEMINI	EUR	1 500	120 225,00	2,00
FR0000125486 VINCI	EUR	2 350	152 045,00	2,53
FR0000127771 VIVENDI	EUR	5 800	104 719,00	1,74
FR0000130452 EIFFAGE	EUR	1 250	82 812,50	1,38
FR0000130577 PUBLICIS GROUPE	EUR	1 600	104 880,00	1,74
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	5 500	257 097,50	4,27
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	6 800	411 740,00	6,84

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000131906 RENAULT	EUR	1 070	90 425,70	1,50
FR0000133308 ORANGE	EUR	8 700	125 584,50	2,09
FR0000184798 ORPEA	EUR	1 500	115 140,00	1,91
FR0004035913 ILIAD	EUR	400	73 060,00	1,21
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	3 600	94 230,00	1,57
FR0010451203 REXEL	EUR	10 000	156 350,00	2,60
FR0011476928 GROUPE FNAC	EUR	2 000	128 460,00	2,13
FR0011950732 ELIOR GROUP	EUR	5 000	108 600,00	1,80
FR0013176526 VALEO	EUR	1 950	106 489,50	1,77
TOTAL LUXEMBOURG			63 144,00	1,05
LU0323134006 ARCELORMITTAL	EUR	9 000	63 144,00	1,05
TOTAL PAYS-BAS			96 110,00	1,60
NL0000400653 GEMALTO	EUR	1 750	96 110,00	1,60

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*